

mirauté de la Grande-Bretagne, le très honorable Winston Churchill, que le gouvernement du Royaume-Uni est consentant et prêt à coopérer avec d'autres gouvernements pour obtenir durant une année une suspension des programmes de construction navale, offre le moyen de soulager immédiatement le peuple des énormes fardeaux qui pèsent sur lui et d'éviter le gaspillage d'argent pour du matériel de guerre.

Cette Chambre demande que copie de cette résolution soit communiquée au président, avec prière que, dans la mesure où il pourra le faire, et en ayant dûment égard aux intérêts des Etats-Unis, il use de son influence pour consommer le pacte suggéré par le très honorable Winston Churchill.

Cette résolution fut adoptée par la Chambre des Représentants des Etats-Unis par une majorité de 317 à 11.

Ces déclarations du premier lord de l'amirauté nécessitent quelques explications. Aucun homme intelligent ne peut manquer d'être impressionné par ce qu'a dit M. Churchill d'une façon aussi claire et aussi éloquente, et il est très satisfaisant de savoir que ses propositions ont reçu l'approbation complète de la chambre fédérale de la grande nation voisine. Ce n'est pas seulement décourageant, mais c'est aussi humiliant de constater que le progrès et le développement de la civilisation moderne ont été accompagnés par cette tendance incessante et énorme des nations de s'armer les unes contre les autres. Il ne paraît pas qu'à ce point de vue l'humanité ait fait beaucoup de progrès dans les vingt derniers siècles. J'espère que le jour viendra bientôt où les différends entre les nations pourront être réglés par un appel à quelque haut tribunal établi par l'autorité internationale et composé de telle manière que ses décisions seront admises sans discussion, avec respect et soumission. Mais jusqu'à ce que ce jour-là brille, et puisque la guerre est encore le dernier tribunal auquel les nations font appel, nous ne pouvons pas oublier qu'un grand héritage a été confié à notre garde et que nous sommes les dépositaires chargés d'en assurer l'intégrité non pas seulement pour nous-mêmes, mais dans l'intérêt des générations futures.

Le Gouvernement est naturellement désireux que l'aide que nous proposons d'accorder l'an dernier dans un cas de besoin et d'urgence, et que nous nous proposons toujours d'offrir en temps voulu pour la défense commune de l'empire, soit offert et donné de façon à ne pas porter préjudice ou à ne pas causer de retard à aucune entente internationale en vue de la cessation de la construction des cuirassés d'escadre. Quand nous serons en état de présenter le bill naval et d'obtenir son adoption définitive et

satisfaisante par le Sénat, ce sera notre devoir de nous entendre avec le gouvernement impérial au sujet de ces questions aussi graves qu'importantes. S'il est alors évident qu'au moyen d'une convention navale conclue entre les grandes puissances, il est possible de restreindre ou de diminuer la déplorable rivalité actuelle dans les armements, nous serions toujours prêts, jusqu'à ce que la construction de nos navires ait réellement commencé, à examiner à nouveau la situation relativement à ces propositions et si une cessation générale ou une suspension temporaire dans la construction des grands navires de guerre était étudiée sérieusement à une époque quelconque, le Canada participerait avec joie à toute mesure qui amènerait ce résultat tant désiré.

Dans le cas contraire, nous devons procéder en temps voulu à la construction des trois navires, en affirmant qu'il est de notre devoir, dans les conditions exposées l'an dernier et pour les raisons données tout au long, de donner de l'aide aussi rapidement que possible en vue de notre défense et de notre sécurité communes.

Nos adversaires, spécialement au Sénat, ont prétendu que nos propositions temporaires de l'an dernier, bien qu'elles ne comportent sur aucun point une politique permanente, ne devraient pas être prises en considération sans un appel au peuple. Nous différons absolument de cette prétention remarquable et insoutenable. En ce qui touche au programme permanent d'une défense navale, j'ai donné plus d'une fois ma parole au peuple dans ces occasions qui ont précédé les dernières élections, qu'il lui serait soumis à une élection générale avant qu'il ne soit vraiment appliqué. Cet engagement pris est encore bon et les promesses faites au peuple seront tenues à ce sujet.

Mon très honorable ami, au cours de son discours, est entré dans quelques aperçus au sujet desquels je n'ai pas l'intention de retenir longtemps l'attention de la Chambre. Il a parlé des bonnes relations qui existent entre l'Angleterre et l'Allemagne. Je suis heureux de savoir que ces relations sont bonnes. J'espère et je désire fermement que ces relations puissent se soutenir d'une façon aussi satisfaisante qu'à présent. Mais comme je le disais l'an dernier, les destinées du monde sont quelquefois influencées par le simple fait qu'une force navale supérieure existe et peut être utilisée dans un endroit ou dans un autre, et je n'hésite pas à penser que si mon très honorable ami voulait étudier les arguments présentés par le premier lord de l'amirauté à la Chambre des communes anglaise, le 5 juin 1913